Regards sur Landrais

Bulletin municipal d'information N° 56
Juillet 2022

A la une : Ouverture de l'épicerie

Depuis le 25 mai, L'Épiculien ouvre ses portes plusieurs fois par semaine aux personnes désireuses de trouver de bons produits, variés et souvent bio, mais essentiellement locaux. De l'alimentaire aux produits d'entretien en passant par le vrac, l'offre est variée. Un espace bar et enfants est également ouvert.

Comment ça marche ? L'Épiculien est une épicerie associative. Cela signifie que les clients sont d'abord des adhérents qui s'investissent dans le projet. Comment ? En versant une cotisation annuelle par foyer de 20 € et en donnant 2h de leur temps par mois pour faire vivre l'épicerie en tenant une permanence pour accueillir les autres adhérents ! La récompense est simple : vous achetez les produits à prix coutant..

Nous sommes ouverts les mercredis de 17h à 19h, les samedis de 16h à 20h et les dimanches de 17h à 19h.

Vous n'avez pas envie de donner de votre temps ? Pas de problème, une cotisation de 1€ sera appliquée à votre passage pour permettre à l'association de payer ses charges de fonctionnement.

L'Épiculien organise aussi diverses manifestations dans l'année, afin de créer du lien et faire vivre le village.

Rendez-vous sur le Facebook de l'Épiculien pour retrouver toutes les actualités ! Ou bien envoyez un mail à lepiculien@gmail.com

Pour vous inscrire, rdv sur www.monepi.fr/lepiculien !

Édito

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Souvenez-vous, il y a deux ans vous avez répondu à un questionnaire. En substance, vous disiez que vous souhaitiez des services de proximité, une épicerie. En effet pour vous, le plus important était de développer le partage et le lien.

Toute l'année, nous vaquons à nos occupations. Pour vous, la famille, le travail, les loisirs… Pour nous, les réalisations, les projets, vos demandes… Mais nous savons que nous avons une échéance pour l'ensemble de vos besoins aussi bien pour les services, la voirie, les manifestations culturelles, le bien vivre ensemble.

Nous nous efforçons de toujours mettre en valeur les attraits que la commune possède.

Nous savons que, les services tels que les écoles en SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) en partenariat avec Le Thou et sa cantine, le bus scolaire, la bibliothèque, l'infirmière, les thérapeutes... qui sont mis à votre disposition sont de vraies valeurs ajoutées.

Nous avons également sur notre territoire des artisans ! Dans les domaines aussi variés que l'électricité, la plomberie, l'informatique, la mécanique automobile et bien d'autres encore. Je vous invite à vous rendre sur le site pour découvrir l'ensemble des professionnels.

Pour répondre à la demande des Landraisiens, l'association l'Epiculien est née de l'idée d'ajouter une épicerie participative à cette belle liste de professionnels pour continuer à développer des liens.

Nous sommes donc passés en quelques mois d'une idée à un projet concret avec un fonctionnement, une identité et une dynamique comme nulle autre pareille.

Je voudrais donc avant tout vous remercier toutes et tous pour votre implication qui participe au dynamisme de la commune en animant ce lieu.

La romancière québécoise Reine Malouin a écrit dans Princesse de nuit que "L'action libère, l'action vivifie, l'action récompense."

Alors, je souhaite que cette action non seulement nous libère de la morosité ambiante, nous vivifie par la bonne humeur, mais soit également une vraie récompense pour l'association.

Alors, n'hésitez pas à vous faire plaisir en achetant les produits proposés !

Nous n'en oublions pas pour autant votre sécurité et vos déplacements sur notre commune.

Nous avons commencé la phase 1 du déploiement de la signalétique (les panneaux de circulation) sur notre commune afin de mettre à jour le réseau routier, conformément au code de la route. La suite se fera à la rentrée de septembre, pour une fin des travaux en fin d'année.

Je me doute que vous avez également des interrogations sur les réalisations des tests et des travaux sur l'ensemble de la voirie et c'est bien légitime.

- Quid de l'aménagement de la rue du Breuil St Jean ?
- Pourquoi les routes ne sont pas toutes goudronnées ?
- Pourquoi ne pas mettre des trottoirs au niveau du bourg ?
- Pourquoi les aménagements prennent du temps et ne peuvent pas toujours être efficients ?

Je dirais, avant toutes choses que le temps de la réalisation des travaux publics est un temps long en règle générale et que le Covid 19 n'a pas simplifié les demandes des collectivités. Aucun maître d'ouvrage ne peut valablement se vanter d'avoir réalisé des travaux de construction ou de rénovation de bâtiment, ou de voirie sans jamais avoir fait face à des imprévus. Les aléas font en effet partie intégrante de tous les projets. Pour les réflexions sur la voirie, le constat reste le même.

En ce qui concerne la rue du Breuil st Jean, la réflexion entamée est contrainte par un mouvement de personnel qui a un impact sur le planning, et génère de la lenteur administrative et de production sur nos routes. Pour autant, la réfection de la voirie avance, avec un rythme de 8 000€ à 10 000€ par an, soit entre 5 à 6 rues par an en goudron simple.

Pour la circulation et sur le stationnement, une réflexion globale dans le Bourg est à l'étude, pour permettre de faciliter la circulation et pour veiller au bien-être de chacun au sein de la collectivité.

Enfin je dirai que pour conclure que le temps reste à la fois long et court.

Long car nous souhaiterions pouvoir aller vite pour vous proposer des évolutions, et une vision de votre commune toujours plus dynamique. Et parce que le montage des dossiers de subventions, d'étude est pour une petite commune énergivore.

Court car pour prendre soin des habitants quotidiennement et faire en sorte que les demandes soient entendues et trouver une solution pour que chacune des parties soit dans un échange, avec une équité de traitement, reste un exercice complexe à l'heure actuelle.

Aujourd'hui l'intérêt collectif est confondu avec la somme des intérêts individuels. Pourtant, pour bien vivre ensemble sur un même territoire, il est important de prendre des décisions équitables et toujours veiller à œuvrer dans le sens commun.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre service et à celui de la collectivité.

Prenez soin de vous. Votre Maire, Christelle GRASSO

Stationnement et circulation

Voici le planning des travaux à venir :

Phase 1

1 - Changement et installation sur l'ensemble des voies communales des panneaux de danger.
2 - Test pour l'aménagement de la rue du Breuil St Jean (en cours, retard du SDV17)
3 - Réflexion sur le sens de circulation et le stationnement dans le Bourg de LANDRAIS

Phase 2 (à partir de septembre 2022)

1 - Mise en place des panneaux sur la départementale Rue du Breuil St Jean et D911 (en attente de réponse et décision du département)
2 - 2ème phase de test de la rue du Breuil St Jean pour mise en travaux pour 2023
3 - Mise en production sur l'année 2023

Menu à 1 euro

Les communes de Landrais et du Thou ont le plaisir de vous informer de la possibilité de baisser vos notes de cantine à partir de septembre 2022.

En effet, le repas de la cantine scolaire de l'école Le Thou-Landrais, maternelle et élémentaire, sera proposé aux parents à 1 euro, 1.80€ ou 2.55€. Le calcul s'effectuera en fonction du quotient familial.

Pour en bénéficier pendant 3 ans, rien de plus simple. A la rentrée, avec le dossier de vos enfants, fournissez votre quotient familial. Selon nos estimations 70% d'entre vous devraient profiter du menu à 1€.

Le repas était jusque-là facturé à hauteur de 2,55 €. C'est donc une économie significative pour les familles, et par conséquent, du pouvoir d'achat supplémentaire pouvant aller jusqu'à 500 € par an pour 2 enfants. Ce choix politique assumé par les Maires et Président du SIVOS, M. BRUNIER Christian et Mme GRASSO Christelle, fait suite aux engagements pris auprès des Tholusiens et des Landraisiens afin d'œuvrer pour la qualité de vie.

Eclairage public

Pourquoi LANDRAIS va adapter son éclairage public ?

6 bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit

1 - Réaliser des économies budgétaires

- 20% : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune.
- 50% : c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune.

Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simple à mettre en place. En éteignant 5 à 7 h par nuit, on peut réaliser jusqu'à 50% d'économie sur la facture d'électricité.

2 - Limiter la consommation d'énergie

- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,
- Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc...),

Un potentiel de 40 à 75% d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en modernisant les installations et en paramétrant une extinction nocturne.

3 - Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

4 - Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

5 - Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

Aujourd'hui, 11 communes du PNR sont labellisées "Village étoilé". Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, le concours "Villes et Villages Étoilés", ouvert à toutes les communes, quelle que soit leur taille, valorise celles qui agissent pour la qualité de la nuit.

6 - Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets. "Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation".

Sur Landrais nous envisageons d'adapter notre éclairage de la façon suivante :

Aujourd'hui les coupures sont de		Ce qui change
lundi à Mardi	22h00 à 6h30	du 01/05 au 14/07 pas d'éclairage
Mardi à Mercredi	22h00 à 6h30	14/07 au 15/05 coupure de 3h00 au lever du jour
Mercredi à jeudi	22h00 à 6h30	15/07 au 30/08 pas d'éclairage
jeudi à vendredi	22h00 à 6h30	30/08 au 24/12 éclairage de la nuit à 22h00 à 6h30 au lever du jour
vendredi à samedi	22h00 à 6h30	24/12 au 25/12 éclairage de la nuit jusqu'à 3h00 et de 6h30 au lever du jour
samedi à dimanche	22h00 à 6h30	31/12 au 01/01eclairage de la nuit jusqu'à 3h00 et de 6h30 au lever du jour
dimanche à lundi	22h00 à 6h30	01/01 au 01/05 éclairage de la nuit à 22h00 à 6h30 au lever du jour

La date effective de mise en service vous sera communiquée prochainement.

Plantations

De nouvelles plantations ont vu le jour rue du Logis pour embellir notre commune !
Merci à nos agents pour cette belle réalisation.

Vie Landraisienne

Ça s'est passé au printemps

Loto des 2 et 3 avril

Repas des aînés - 9 avril

Chasse aux œufs - 17 avril

Vide dressing - 22 mai

Atelier "Jardiner au naturel" - 11 juin

Vie Landraisienne

A venir

ATELIERS AU FIL DE L'EAU

Visite
chez une productrice de plantes
Mercredi 6 juillet 2022

Visite chez une productrice de plantes
avec Catherine Stenger

Découvrez une exploitation artisanale de plantes aromatiques et médicinales, notamment à travers la culture du thym, qui préserve la ressource en eau

→ Mercredi 6 juillet de 14h30 à 1630
À Landrais

Infos à : 06.95.09.58.08
Gratuit sur inscription à : ateliers.au.fil.de.leau@gmail.com

---

14 JUILLET 2022

FÊTE NATIONALE À LANDRAIS

PLACE DE LA MAIRIE

Programme

14h00
Concours de pétanque
Inscriptions à 14h00, limitées à 40 équipes, jet du but à 14h30

15h00
Animations gratuites pour les enfants
Pêche à la ligne, jeux, maquillage...

19h00
Repas en plein air animé par le groupe "Blush"
Au choix : melon au Pineau, charcuterie, escargots à la Charentaise, andouillettes grillées, cochon de lait à la broche, mogettes, frites, fromage, dessert, vin...

22h30
Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice sur l'étang
Bal populaire

Organisée par la commune de Landrais et l'association "La Landraisienne"

MARCHÉ LOCAL

A LANDRAIS

(dans la cour et sur le parking de la Mairie)

29 AVRIL – 20 MAI – 17 JUIN – 22 JUILLET

de 18h00 à 21h00

Course Nature à LANDRAIS
Les 6 passerelles

Dimanche
18
septembre 2022
6ème Edition

Départ 9h30
place de la mairie de Landrais

12 km
OU
7,2 km

Courses enfants 400m, 800m et 1600m
Départ 11h15

Organisé par le SIVOS Le Thou-Landrais
en association avec les Parents d'Elèves.
Contact tél : 05 46 27 73 69
ou mail : les6passerelles@gmail.com

Intermarché SUPER
Aigrefeuille d'Aunis

Vie Landraisienne

Nouvelles entreprises à Landrais

Mélinda ROCHE

Consultante en webmarketing. A ce titre, elle crée des sites web sous Wordpress et accompagne les entreprises dans leur stratégie digitale.
Site : melinda-roche.fr
Téléphone : 06 01 84 39 33

Amazines

Organisme de formation qui favorise le développement personnel et professionnel et est constitué d'une équipe de thérapeutes, professionnels de santé.
Amazines utilise comme pédagogie la médiation animale dont la médiation équine.
Site : amazines.fr
Téléphone : 06 24 64 96 10

Associations

Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

Du rythme avant le repos !
Cet été les vacances seront rythmées pour les enfants accueillis à VLTL. Nous démarrerons dès le 8 juillet par le biathlon, avant de poursuivre les vacances avec des mini-séjours, des journées piscines, des olympiades, un stage artistique, des parties d'échec… ! Puis, l'accueil de loisirs fermera ses portes le vendredi 29 juillet au soir pour les réouvrir le lundi 29 août avec une équipe en pleine forme !
Votre centre de loisirs est en train de se moderniser et vous pourrez bientôt faire vos inscriptions en ligne. Nous vous tiendrons informé très rapidement des modalités et nous serons à votre disposition pour tout besoin d'information complémentaire.
D'ici là, l'équipe d'animation, de Direction ainsi que le CA vous souhaitent de poursuivre un bel été, et de vous retrouver à la rentrée pour de nouveaux projets !!
En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la Présidente Mélissa Chasseret.

Contacts
- Directrices : Nathalie Foireau et Christine Desfougères - 05 46 35 12 24
- Présidente de VLTL : Mélissa Chasseret - vltl@hotmail.fr et/ou tout membre du conseil d'administration
- Sites mairies consultables

Bibliothèque

La bibliothèque de Landrais adapte ses horaires pour l'été.
Voici les dates des permanences :
- Vendredi 1er juillet : 17h00-19h00
- Vendredi 8 juillet : 17h00-19h00
- Samedi 9 juillet : 10h00-12h00
- Vendredi 22 juillet : 17h00-19h00
- Mercredi 27 juillet : 10h00-12h00
- Vendredi 29 juillet : 17h00-19h00
- Samedi 30 juillet : 10h00-12h00

La bibliothèque sera fermée au mois d'août.
Les horaires de rentrée seront affichés en mairie et sur les réseaux sociaux prochainement.
Rappelons que cette structure est gérée par des bénévoles et qu'à ce titre, certains aléas peuvent entraîner une fermeture exceptionnelle.
Si vous souhaitez donner un peu de temps en tenant des permanences, contactez Nadège TARDY au 06 16 96 90 93. Celle-ci vous communiquera tous les détails.

Vie pratique

Rezo Pouce

Adoptez la stop attitude en Aunis Sud !

La Communauté de Communes est engagée pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place REZO POUCE.

Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Depuis juin, de nombreux Arrêts sur le Pouce sont implantés sur différentes communes du territoire.
A Landrais, deux arrêts vous sont proposés, l'un Route de Toucherit et l'autre au cimetière.
Grâce à l'application, vous pouvez facilement partager vos trajets et vous retrouver ! Mélange de covoiturage et d'autostop pour tous, REZO POUCE vous permet de vous déplacer sans contraintes.

Ça marche comment ?

Inscrivez-vous gratuitement sur rezopouce.fr, sur l'application, en point relais ou en mairie. Vous recevrez une carte membre et un autocollant (pour les conducteurs). En mode stop, rendez-vous à un Arrêt sur le Pouce, sortez votre pancarte destination et tendez le pouce !

Contact et informations

rezopouce@aunis-sud.fr

Les bons gestes à adopter pour économiser l''eau

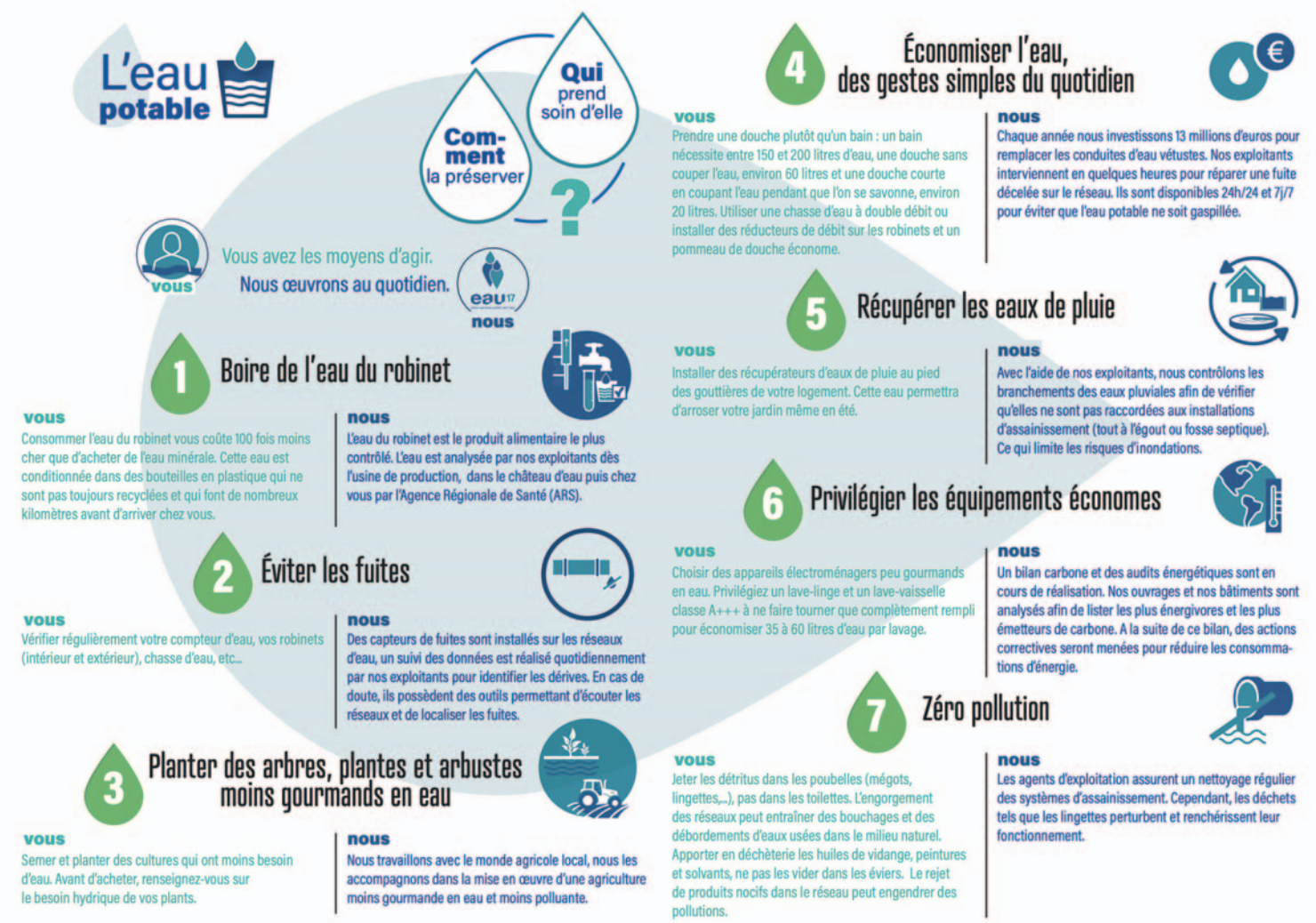

Vie pratique

Pour un été agréable et respectueux

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des entreprises (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, souflettes, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h
Les samedis de 9h à 12h puis de 14h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Musique et soirée
Vous organisez une soirée ? Prévenez vos voisins. Ils sauront qu'ils risquent d'avoir quelques nuisances sonores et seront plus tolérants.

Numéros utiles

Les aides en cas de loyers impayés

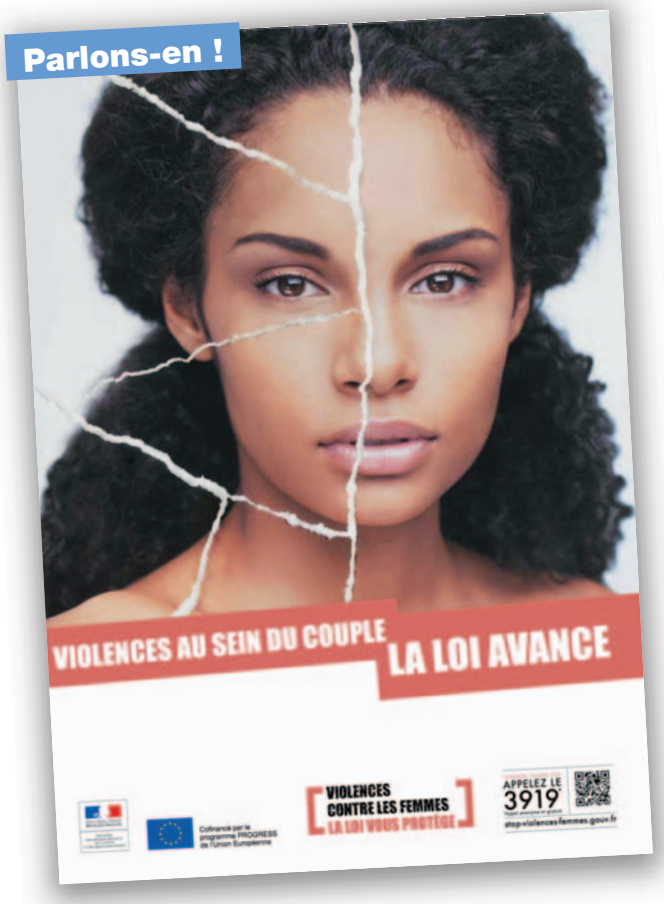

A votre service

Mairie
1 place de la Mairie
17290 LANDRAIS
Tél. 05 46 27 73 69
mairie@landrais.fr
landrais.e-monsite.com

Horaires
Lundi au vendredi de 9h à 12h (l'après-midi sur rendez-vous)

LA POSTE

Fermeture pour congés annuels du 1er au 21 août 2022

L'agence postale
Les locaux de l'agence postale sont situés au sein de la mairie.
Tél. 05 46 27 73 25

Horaires
Lundi au vendredi de 9h à 12h

Directrice de publication : Christelle GRASSO, Maire - Crédit photos : Associations et Mairie - Maquette et mise en page : www.bouchoncreation.com - Impression : Mairie de Landrais